



CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR

CHRU
HÔPITAUX DE TOURS



ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : CARDIOLOGIE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier de Bourges, est un établissement public de santé de construction récente. Il compte 938 lits (dont 586 lits et places de MCO) répartis sur deux sites, avec un plateau technique performant comprenant deux scanners et deux IRM, trois salles de cardiologie interventionnelle, USIC et USINV, un service de réanimation de 12 lits. Une organisation en pôle est en place avec 7 pôles d'activité clinique et médico-technique et 1 pôle management et ressources. L'établissement emploie 2 000 professionnels.

Le CHB réalise 45 500 séjours en hospitalisation MCO et en ambulatoire et 212 668 venues en consultations externes. Il assure la prise en charge de 51 677 passages aux urgences et traite 81 831 dossiers de régulation médicale sur la plateforme du SAMU.

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher regroupant les CH de Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Sancerre et le CH spécialisé en psychiatrie George Sand.

La ville de Bourges au cœur de la France (100 000 habitants), chef-lieu de département, est idéalement située par autoroute et par train : 1h d'Orléans, 2h de Paris et 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : CARDIOLOGIE

Pôle de rattachement : A

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : DR MARCOLLET - 0683349445 - pierre.marcolleth-bourges.fr

Composition de l'équipe médicale : 8 PH

Nombre de lits : 12 USIC - 8 USCC - 20 hôpital de semaine - 24 hospitalisation complète

Plateau technique : 1 salle rythmologie - 2 salles coronarographies

Autres : explorations fonctionnelles avec 4 échographes - ETO - test effort - stress echo

4. Présentation du service du CHU de Tours
Nom du service : CARDIOLOGIE Pôle de rattachement : pôle Cœur Thorax Vaisseaux Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr Dominique BABUTY d.babuty@chu-tours.fr ☎ 02 47 47 46 52 Composition de l'équipe médicale : 4 PU-PH - 2 MCU-PH - 7 PH - 3 CCA Nombre de lits : 85 Nombre de places Plateau technique : coronarographie, échocardiographie et épreuve d'effort, rythmologie Autres :
5. Missions confiées
<ul style="list-style-type: none"> - Formation initiale à la rythmologie - Participation aux gardes de cardiologie - Participation à la prise en charge médicale des patients hospitalisés.
6. Les compétences à développer
<ul style="list-style-type: none"> - Formation à la présentation du DIU de rythmologie.
7. L'organisation de la permanence des soins
<ul style="list-style-type: none"> - Dans l'établissement d'accueil : - Gardes en USCI avec séniorisation par astreinte d'angioplastie - Au CHU de Tours <ul style="list-style-type: none"> . Gardes en USCI . Seniorisation en Cardiologie HC et HS
8. Les valences (enseignement/ recherche)
<ul style="list-style-type: none"> - Encadrement DES et externes - Poursuite des travaux de recherche sur la fibrillation atriale et la mort subite chez les patients dialysés.
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
Bloc rythmologie avec formation par le DR HEURTEBISE à l'activité de pace maker , défibrillateurs , radiofréquence de flutters et explorations electrophysiologiques Consultations de rythmologie
10. Logement par l'établissement d'accueil
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
<ul style="list-style-type: none"> - Echange via la visioconférence - Échange via le Dr HEURTEBISE 1 vacation/15 jours - 1 vacation d'hémodynamique Dr MARCOLLET 1 fois par mois



ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : DERMATOLOGIE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier de Bourges, est un établissement public de santé de construction récente. Il compte 938 lits (dont 586 lits et places de MCO) répartis sur deux sites, avec un plateau technique performant comprenant deux scanners et deux IRM, trois salles de cardiologie interventionnelle, USIC et USINV, un service de réanimation de 12 lits. Une organisation en pôle est en place avec 7 pôles d'activité clinique et médico-technique et 1 pôle management et ressources. L'établissement emploie 2 000 professionnels.

Le CHB réalise 45 500 séjours en hospitalisation MCO et en ambulatoire et 212 668 venues en consultations externes. Il assure la prise en charge de 51 677 passages aux urgences et traite 81 831 dossiers de régulation médicale sur la plateforme du SAMU.

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher regroupant les CH de Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Sancerre et le CH spécialisé en psychiatrie George Sand.

La ville de Bourges au cœur de la France (100 000 habitants), chef-lieu de département, est idéalement située par autoroute et par train : 1h d'Orléans, 2h de Paris et 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisées (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Service de Médecine Interne

Pôle de rattachement : Pôle de Médecine A

Chef de service : Dr Abdallah MAAKAROUN ; abdallah.maakaroun@ch-bourges.fr; tél 02 48 48 4942

Composition de l'équipe médicale : 3 internistes, 3 médecins généralistes dont 1 titulaire du DESC de maladies infectieuses, 1 rhumatologue, 2 endocrinologues et 1 en cours de PAE, 3 hématologues ; 1 assistante à temps partagé en Allergologie à partir de mai 2019

Nombre de lits : plusieurs unités fonctionnelles ayant chacune sa spécialité pour un total de 71 lits (dont 4 chambres avec SAS)

Nombre de places : hôpital de jour médical de 15 places, mutualisé avec les autres spécialités médicales

Plateau technique : accès à l'azote liquide, accès à la télémédecine via COVOTEM, échographe ostéo-articulaire, capillaroscope, centre anti-rabique, c..

Autres : forte activité de consultation externe ; service de référence pour les autres établissements du département et des médecins libéraux ; agrément pour l'accueil des internes ; accueil d'étudiants hospitaliers.

4. Présentation du service du CHU de Tours
Nom du service : Dermatologie Pôle de rattachement : Reconstruction Chef de service : MACHET Composition de l'équipe médicale : 4 PUPH, 3 PH, 2 CCA, 5 internes Nombre de lits : 25 HC Nombre de places : 3 HJ Nombre annuel de consultations : 8000 sur le secteur adulte, 2000 sur le secteur pédiatrique Plateau technique: lasers, vidéodermoscopie, échographie cutanée haute résolution Autres : Centre de compétence pour les lymphoedemes, maladies bulleuses autoimmunes, maladies rares, télédermatologie avec le CH de Saint-Pierre et Miquelon.
5. Missions confiées
Souhaits du CH d'accueil : <ul style="list-style-type: none"> - Temps partagé 50/50 ; par exemple, semestre hiver lundi-mardi-mercredi à Tours ; jeudi-vendredi à Bourges ; Semestre d'été : lundi-mardi à Tours ; mercredi-jeudi-vendredi à Bourges - Activités : avis internes ; consultations externes ; développer la collaboration avec le CHU de Tours pour les dossiers complexes ; développer les hospitalisations au CH de Bourges pour les patients du Cher relevant de la spécialité (en hospitalisation complète en lien avec les confrères internistes, ou en hospitalisation de jour) ; - Développer la télé-consultation en lien avec les maisons médicales, EHPAD, .. ; - Participer à la discussion de dossiers difficiles de Médecine Interne tous les vendredis, au groupe pluriprofessionnel de plaies chroniques, à l'enseignement des internes et des étudiants hospitaliers
6. Les compétences à développer
7. L'organisation de la permanence des soins
- Dans l'établissement d'accueil : Le service de Médecine Interne dispose d'une astreinte opérationnelle ; l'assistant n'aura pas à y participer. - Au CHU de Tours :
8. Les valences (enseignement/ recherche)
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
10. Logement par l'établissement d'accueil
Par l'établissement d'accueil OUI
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
Par l'établissement d'accueil OUI
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé



CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR



ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : Endocrinologie Diabétologie Nutrition

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

CH de Bourges

Le Centre Hospitalier de Bourges, est un établissement public de santé de construction récente. Il compte 938 lits (dont 586 lits et places de MCO) répartis sur deux sites, avec un plateau technique performant comprenant deux scanners et deux IRM, trois salles de cardiologie interventionnelle, USIC et USINV, un service de réanimation de 12 lits. Une organisation en pôle est en place avec 7 pôles d'activité clinique et médico-technique et 1 pôle management et ressources. L'établissement emploie 2 000 professionnels.

Le CHB réalise 45 500 séjours en hospitalisation MCO et en ambulatoire et 212 668 venues en consultations externes. Il assure la prise en charge de 51 677 passages aux urgences et traite 81 831 dossiers de régulation médicale sur la plateforme du SAMU.

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher regroupant les CH de Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Sancerre et le CH spécialisé en psychiatrie George Sand.

La ville de Bourges au cœur de la France (100 000 habitants), chef-lieu de département, est idéalement située par autoroute et par train : 1h d'Orléans, 2h de Paris et 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil Dr Abdallah MAAKAROUN

Nom du service : Médecine Interne - unité de diabétologie endocrinologie nutrition

Pôle de rattachement : pôle 2

Chef de service : Dr Abdallah MAAKAROUN ; 0248484942 ; abdallah.maakaroun@ch-bourges.fr

Responsable de l'Unité Fonctionnelle : Dr Philippe WALKER ; 0248484942 ; philippe.walker@ch-bourges.fr

Composition de l'équipe médicale : 1 PH temps plein ; 1 PH temps partiel ; 1 praticien attaché associé

Nombre de lits : 15 dont 5 lits de semaine

Nombre de places : 0

RCP thyroïde sur place mensuelle : discussion de dossiers ne relevant pas de recours, avec chirurgiens ORL, endocrinologues

Programme d'ETP autorisé pour la prise en charge des personnes diabétiques

4. Présentation du service du CHU de Tours Pr François MAILLOT
Nom du service médecine interne UF EDN Pôle de rattachement médecine Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) Pr Francois MAILLOT francois.maillot@univ-tours.fr Composition de l'équipe médicale 1PUPH 3.5PH 1CCA Nombre de lits 12+3 Nombre de places Plateau technique Autres :
5. Missions confiées
Pr MAILLOT en accord avec le Dr MAAKAROUN Prise en charge diagnostique et thérapeutique des pathologies de la spécialité pour une population adulte.
6. Les compétences à développer
Pr MAILLOT en accord avec le Dr MAAKAROUN Pour l'assistant, c'est une acquisition d'expérience clinique large en diabétologie, en nutrition et en endocrinologie comprenant le suivi de pathologies diverses.
7. L'organisation de la permanence des soins
Dans l'établissement d'accueil : Dr MAAKAROUN participation à l'astreinte opérationnelle Au CHU de Tours : Pr MAILLOT participation à l'astreinte opérationnelle
8. Les valences (enseignement/ recherche)
Pr MAILLOT en accord avec le Dr MAAKAROUN Participation à l'enseignement des internes, service agréé
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
Dr MAAKAROUN Accès aux consultations externes Service de la bibliothèque avec accès à de nombreuses revues de la spécialité Présidence du CLAN qui accueille le CLAN du CH de St Amand Montrond Présidence de l'Association CAMEL avec 2 programmes ETP autorisés (diabète adulte et obésité, 1 en cours de demande obésité enfant-adolescent) Le projet d'établissement 2016-2020 prévoit la création d'un service d'endocrinologie-diabétologie-nutrition situé au 4 ^{ème} étage avec une capacité d'hospitalisation complète de 18 à 24 lits et 5 places autorisées d'hôpital de SSR affections métaboliques. Parallèlement, le service s'inscrit dans le cadre du GHT.
10. Logement par l'établissement d'accueil
CH de Bourges OUI
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
CH de Bourges OUI
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
CH de Bourges oui
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Pr MAILLOT en accord avec le Dr MAAKAROUN Coopérations fortes existantes dans le cadre régional; avis spécialisés conférences hospitalo-universitaires



CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR



ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : HEMATOLOGIE CLINIQUE

Ou ONCOLOGIE option onco-hématologie

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier de Bourges, est un établissement public de santé de construction récente. Il compte 938 lits (dont 586 lits et places de MCO) répartis sur deux sites, avec un plateau technique performant comprenant deux scanners et deux IRM, trois salles de cardiologie interventionnelle, USIC et USINV, un service de réanimation de 12 lits. Une organisation en pôle est en place avec 7 pôles d'activité clinique et médico-technique et 1 pôle management et ressources. L'établissement emploie 2 000 professionnels.

Le CHB réalise 45 500 séjours en hospitalisation MCO et en ambulatoire et 212 668 venues en consultations externes. Il assure la prise en charge de 51 677 passages aux urgences et traite 81 831 dossiers de régulation médicale sur la plateforme du SAMU.

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher regroupant les CH de Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Sancerre et le CH spécialisé en psychiatrie George Sand.

La ville de Bourges au cœur de la France (100 000 habitants), chef-lieu de département, est idéalement située par autoroute et par train : 1h d'Orléans, 2h de Paris et 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Médecine Interne - unité hématologie clinique

Pôle de rattachement : Pôle 2

Chef de service : Dr Abdallah MAAKAROUN ; 0248484942 ; abdallah.maakaroun@ch-bourges.fr

Composition de l'équipe médicale : 2 PH temps plein ; 1 praticien attaché associé

Nombre de lits : 15 dont 3 identifiés soins palliatifs

Nombre de places : 15 (hôpital de jour mutualisé avec les autres spécialités médicales sauf cardiologie)

RCP onco-hémato sur place hebdomadaire : discussion de dossiers ne relevant pas de recours, avec anatomopathologiste, biologiste, radiologue et radiothérapeute

<p>4. Présentation du service du CHU de Tours</p> <p>Nom du service : Service d'hématologie et thérapie cellulaire Pôle de rattachement : Pôle de Cancérologie-Urologie Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Emmanuel GYAN, emmanuel.gyan@univ-tours.fr, 02 47 47 37 12 Composition de l'équipe médicale : 7 Praticiens Hospitaliers, un assistant spécialiste, un PU-PH Nombre de lits : 27 lits dont 8 de secteur protégé et 6 à pression positive + 5 lits d'hospitalisation de semaine. Nombre de places : 25 passages/jour en hospitalisation de jour Plateau technique : complet dont réanimation, imagerie, recherche clinique.</p> <p>Autres : Le CHU de Tours est le seul CHU de la Région Centre-Val-de-Loire. Le service d'hématologie et thérapie cellulaire (HTC) assure l'animation d'un réseau régional public privé de prise en charge des hémopathies malignes, l'enseignement des étudiants en hématologie, et une activité de recherche clinique développée (100 à 150 inclusions/an dans des essais thérapeutiques) soutenue par 7 ETP de professionnels de recherche clinique.</p> <p>Le service d'HTC est très implanté dans les groupes collaborateurs nationaux (Lysa, IFM, GFM, FILO, FIM, etc...) et travaille en réseau avec les centres de référence nationaux. Un projet d'extension du service est en cours afin de répondre aux besoins en hématologie intensive de la population de la Région Centre-Val-de-Loire. La prise en charge globale des patients est rendue possible par la présence de nombreux soins de support (psychologue, art-thérapeute, assistante sociale, diététicienne, socio-esthéticienne, kinésithérapie, hypnothérapie, etc...) avec une volonté de travail en équipe dans le respect des compétences de chacun.</p>
<p>5. Missions confiées</p> <p>Au CHU de Tours : Prise en charge exploratoire et thérapeutique des anomalies de l'appareil hématopoïétique, en hématologie bénigne ou maligne. Inclusions dans les essais cliniques ouverts au CHU de Tours. Contribution à l'encadrement des étudiants et des internes. Au CH de Bourges : Prise en charge diagnostique et thérapeutique des hémopathies de l'adulte, à l'exception de celles nécessitant des traitements intensifs. Pour les patients de Bourges recevant des traitements intensifs à Tours : favoriser un retour précoce vers le CH de Bourges que ce soit pour la surveillance ou pour poursuivre les traitements</p>
<p>6. Les compétences à développer</p> <p>Pour l'assistant, c'est une acquisition d'expérience clinique large en Hématologie comprenant le suivi de pathologies diverses, la mise en pratique des fondamentaux de l'annonce diagnostique et du suivi des patients touchés par des maladies graves et leurs proches.</p>
<p>7. L'organisation de la permanence des soins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans l'établissement d'accueil : participation à l'astreinte opérationnelle - Au CHU de Tours : Contribution aux astreintes téléphoniques de nuit et aux astreintes de WE (au prorata de la quotité de temps).
<p>8. Les valences (enseignement/ recherche)</p> <p>Participation à l'enseignement des internes, notamment par visioconférence.</p>
<p>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</p> <p>Accès aux consultations externes</p> <p>Le projet d'établissement 2016-2020 prévoit la création d'un service d'hématologie-oncologie situé au 2^{ème} étage avec une capacité d'hospitalisation complète de 20 à 26 lits ainsi que l'extension de l'hôpital de jour. Parallèlement, le service développe les chimiothérapies à domicile et renforce la coopération avec le CH de Vierzon dans le cadre du GHT.</p>
<p>10. Logement par l'établissement d'accueil</p> <p>OUI</p>

11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Nomination possible sur poste de praticien
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
<p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
oui
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Coopérations fortes existantes dans le cadre du groupe Hématocentre ; RCP de recours interrégionale par visioconférence tous les 15 jours ; soins gradués déjà organisés.



CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR



ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : GERIATRIE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier de Bourges, est un établissement public de santé de construction récente. Il compte 938 lits (dont 586 lits et places de MCO) répartis sur deux sites, avec un plateau technique performant comprenant deux scanners et deux IRM, trois salles de cardiologie interventionnelle, USIC et USINV, un service de réanimation de 12 lits. Une organisation en pôle est en place avec 7 pôles d'activité clinique et médico-technique et 1 pôle management et ressources. L'établissement emploie 2 000 professionnels.

Le CHB réalise 45 500 séjours en hospitalisation MCO et en ambulatoire et 212 668 venues en consultations externes. Il assure la prise en charge de 51 677 passages aux urgences et traite 81 831 dossiers de régulation médicale sur la plateforme du SAMU.

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher regroupant les CH de Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Sancerre et le CH spécialisé en psychiatrie George Sand.

La ville de Bourges au cœur de la France (100 000 habitants), chef-lieu de département, est idéalement située par autoroute et par train : 1h d'Orléans, 2h de Paris et 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : médecine polyvalente et gériatrique

Pôle de rattachement : gériatrie (pôle 9)

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Docteur Gaëlle MALARD, gaelle.malard@ch-bourges.fr, secrétariat 02.48.48.59.48

Composition de l'équipe médicale : 3 praticiens

Nombre de lits : 29 lits (dont 6 lits soins palliatifs)

Nombre de places :

Plateau technique : Filière gériatrique complète

Autres :

4. Présentation du service du CHU de Tours
Nom du service : Médecine Gériatrique Pôle de rattachement : Médecine Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dr Marc Mennecart, m.mennecart@chu-tours.fr , secrétariat 02 47 47 37 13 Composition de l'équipe médicale 1 PU- PH 2 ETP PH et 1 CCA sur le court séjour gériatrique 0,5 ETP PH et 0,5 ETP assistant spécialiste sur l'équipe mobile gériatrique intra hospitalière 1 ETP PH sur l'Equipe mobile extra hospitalière (0,5 ETP gériatre et 0,5 ETP gérontopsychiatre)
Nombre de lits : 25 dont 2 lits soins palliatifs Nombre de places : 25 Plateau technique : celui du CHU Autres : filière gériatrique complète dont SSR et EHPAD (Dr Véronique Dardaine) et CMRR (Dr Emilie Beaufiles)
5. Missions confiées
Fonctionnement normal du service avec participation sur l'ensemble de la filière gériatrique (consultation mémoire, équipe mobile...)
6. Les compétences à développer
En fonction de l'orientation souhaitée Développer les compétences pour le travail en équipe Savoir procéder à une évaluation gériatrique globale et individualisée, à la fois médicale, psychologique et sociale Savoir établir les diagnostics non réalisables en ambulatoire Favoriser la conciliation médicamenteuse (iatrogénie) et initier les traitements à poursuivre dans les autres structures (binôme médecin –pharmacien), Maitriser la notion de balance bénéfiques /risques dans la prise en charge des patients âgés Savoir développer et renforcer les liens entre les différentes structures de soins de la filière gériatrique Comprendre le concept de GHT Participer à la diffusion des bonnes pratiques gériatriques notamment par l'intermédiaire des Equipes Mobiles Gériatriques
7.
- Dans l'établissement d'accueil : une astreinte de sécurité de gériatrie - Au CHU de Tours : Une astreinte de sécurité en médecine gériatrique(WE et jours fériés) avec participation à la réponse téléphonique du référent gériatre (appels des EHPAD, des médecins traitants et du SAU)
8. Les valences (enseignement/ recherche)
A développer en lien avec le Pr Bertrand Fougère PU-PH de Gériatrie Mise en place d'enseignements à destination des internes de Gériatrie accessibles grâce à la plateforme Skype. Veille documentaire hebdomadaire. Informations sur les congrès régionaux et nationaux Proposition de participation à la recherche sur le vieillissement dans le cadre d'appels à projet (PHRC,...)
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
10. Logement par l'établissement d'accueil
OUI
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Nomination possible sur poste de praticien- prime d'engagement de carrière hospitalière (PECH) possible
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
oui
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Télé médecine : Téléconférence Conférences hospitalo-universitaires



CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR



ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : PEDIATRIE-NEONATOLOGIE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier de Bourges, est un établissement public de santé de construction récente. Il compte 938 lits (dont 586 lits et places de MCO) répartis sur deux sites, avec un plateau technique performant comprenant deux scanners et deux IRM, trois salles de cardiologie interventionnelle, USIC et USINV, un service de réanimation de 12 lits. Une organisation en pôle est en place avec 7 pôles d'activité clinique et médico-technique et 1 pôle management et ressources. L'établissement emploie 2 000 professionnels.

Le CHB réalise 45 500 séjours en hospitalisation MCO et en ambulatoire et 212 668 venues en consultations externes. Il assure la prise en charge de 51 677 passages aux urgences et traite 81 831 dossiers de régulation médicale sur la plateforme du SAMU.

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher regroupant les CH de Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Sancerre et le CH spécialisé en psychiatrie George Sand.

La ville de Bourges au cœur de la France (100 000 habitants), chef-lieu de département, est idéalement située par autoroute et par train : 1h d'Orléans, 2h de Paris et 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Pédiatrie-néonatalogie

Pôle de rattachement : Pôle 7 femme-enfants

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Nathalie HUBERT nathalie.hubert@ch-bourges.fr 0248484952

Composition de l'équipe médicale : 3 pédiatres PH temps plein, 1 pédiatre PH à temps partiel, 1 médecin généraliste PH contractuel à temps plein

Nombre de lits : pédiatrie, 20 lits dont 4 lits d'USC ; HDJ pédiatrie, 3 lits ; néonatalogie, 15 lits dont 3 lits de soins intensifs (maternité de niveau 2 B)

Nombre de places :

Plateau technique :

Autres :

4. Présentation du service du CHU de Tours
Nom du service pédiatrie : Néonatalogie Pôle de rattachement : Enfant Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : DR Dominique SAILLANT, d.saillant@chu-tours.fr , 0247479251 Composition de l'équipe médicale : 17 médecins (16 PH et 1 CCA) soit 13 ETP Nombre de lits : 43 Nombre de places Plateau technique : salle de naissances, chambre interventionnelle dans le service Autres : maternité niveau III, 3600 naissances/an
5. Missions confiées
Fonctionnement normal du service - consultations - maternité Participation aux listes de gardes et d'astreintes
6. Les compétences à développer
Possibilité de pédiatrie générale ou de surspécialités comme endocrinologie, cardiologie, allergologie, diabétologie, gastro-entérologie, neurologie, pneumologie pédiatriques Acquisition du DESC de néonatalogie
7. L'organisation de la permanence des soins
- Dans l'établissement d'accueil : - Une astreinte opérationnelle pour les unités de pédiatrie et de néonatalogie - Au CHU de Tours : gardes de réanimation néonatale, de smur pédiatrique jusqu'à 2 ans, astreintes opérationnelles
8. Les valences (enseignement/ recherche)
Possibilité de participer aux activités d'enseignement et de recherche du service
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
Service de radiologie au sein de l'établissement possibilité de plages horaires pour échographies pédiatriques, et possibilités de plages horaires au bloc opératoire pour fibroscopie pour enfant de plus de 3 ans
10. Logement par l'établissement d'accueil
OUI
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Nomination possible sur poste de praticien
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
oui
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
conférences hospitalo-universitaires

ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : réanimation / médecine intensive - réanimation

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier de Bourges, est un établissement public de santé de construction récente. Il compte 938 lits (dont 586 lits et places de MCO) répartis sur deux sites, avec un plateau technique performant comprenant deux scanners et deux IRM, trois salles de cardiologie interventionnelle, USIC et USINV, un service de réanimation de 21 lits. Une organisation en pôle est en place avec 7 pôles d'activité clinique et médicotechnique et 1 pôle management et ressources. L'établissement emploie 2000 professionnels.

Le CHB réalise 45500 séjours en hospitalisation MCO et en ambulatoire et 212668 venues en consultations externes. Il assure la prise en charge de 51677 passages aux urgences et traite 81831 dossiers de régulation médicale sur la plateforme du SAMU.

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement support du Groupe Hospitalier de Territoire du Cher regroupant les CH de Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Sancerre et le CH spécialisé en psychiatrie George Sand.

La ville de Bourges au cœur de la France (100000 habitants), chef-lieu de département, est idéalement située par autoroute et par train : 1h d'Orléans, 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand et 2h de Paris.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des Centres Hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO, le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016). Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Réanimation

Pôle de rattachement : Pôle 6 - Urgences - Réanimation - Anesthésie - Bloc opératoire

Chef de service : Olivier MICHEL olivier.michel@ch-bourges.fr 02.48.48.49.55

Composition de l'équipe médicale : 7 praticiens

Nombre de lits : 12

Nombre de places :

Plateau technique :

Autres :

4. Présentation du service du CHU de Tours
Nom du service : médecine intensive - réanimation Pôle de rattachement : néphrologie - réanimation - urgence Chef de service : Pierre-François DEQUIN dequin@univ-tours.fr 02 47 47 38 55 Composition de l'équipe médicale : 3 HU titulaires, 5 PH, 2 CCA, 1 attaché 20% soit 10,2 médecins et 7,7 ETP Nombre de lits : 25 lits de réanimation et 12 lits de surveillance continue Nombre de places : / Plateau technique : autonomie 24/7 dialyse séquentielle et continue, plasmaphérèse, ECMO Autres : 2450 admissions/an. UMAC Centre Val de Loire. Forte activité de PMO (ME, Maastricht 2 et 3). Forte activité de recherche clinique (sepsis, pneumopathies communautaires et acquises, ACR, VNI-OHD, AKI, communication patient, échocardiogramme, réseau F-CRIN CRICS-TriGGERSep, coordination de 2 PHRC-N ; 3 IDE de recherche clinique) et translationnelle (Inserm UMR 1100/Centre d'Etude des Pathologies Respiratoires).
5. Missions confiées
-Activité clinique de médecin réanimateur senior dans un service de réanimation polyvalente avec encadrement d'un médecin titulaire -Gardes sur place (avec pour Tours médecin d'astreinte à domicile en renfort) -Possibilité de participation aux consultations de post-réanimation -A Tours participation active au développement de la recherche clinique dans les domaines d'expertise du service -Participation aux RCP et RMM
6. Les compétences à développer
-approfondissement des compétences cliniques, techniques, relationnelles -acquisition des bonnes pratiques cliniques en investigation/recherche clinique -objectifs spécifiques à affiner selon auto-évaluation de compétences en tout début d'assistantat -notamment possibilité de formation en échocardiographie de réanimation
7. L'organisation de la permanence des soins
- Au CH de Bourges : 1 garde sur place - Au CHU de Tours : 1 garde sur place (avec 1 interne réa et 1 interne médecine-USC) + 1 astreinte à domicile
8. Les valences (enseignement/ recherche)
-participation à l'activité de recherche clinique (screening, inclusions 24/7) -proposition de projet personnel (ou implication personnelle projet) notamment pour validation mémoire DESC -participation à l'enseignement au lit du malade des étudiants de 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycle
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
-plateau technique des services de réanimation
10. Logement par l'établissement d'accueil
Oui
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Possibilité de recrutement comme PH à l'issue de l'assistantat partagé Possibilité de prime d'engagement de carrière hospitalière
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
oui
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
-rencontre 'conviviale' annuelle des chefs de service de réanimation (MI-R et assimilés) de la région et du coordonnateur de spécialité -rencontre 'officielle' bisannuelle des mêmes en conférence hospitalo-universitaire (Blois) -réunions quadrimestrielles de l'ARCO (Association des Réanimateurs du Centre-Ouest) -invitation des chefs de service de réanimation (MI-R et assimilés) de la région à participer aux journées d'enseignement des DES et DESC de la spécialité (4 sessions/an) -visioconférence bimestrielle des réanimations de la région (à relancer en 2019 sur format rénové)



CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR



ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : SSR GERIATRIE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier de Bourges, est un établissement public de santé de construction récente. Il compte 938 lits (dont 586 lits et places de MCO) répartis sur deux sites, avec un plateau technique performant comprenant deux scanners et deux IRM, trois salles de cardiologie interventionnelle, USIC et USINV, un service de réanimation de 12 lits. Une organisation en pôle est en place avec 7 pôles d'activité clinique et médico-technique et 1 pôle management et ressources. L'établissement emploie 2 000 professionnels.

Le CHB réalise 45 500 séjours en hospitalisation MCO et en ambulatoire et 212 668 venues en consultations externes. Il assure la prise en charge de 51 677 passages aux urgences et traite 81 831 dossiers de régulation médicale sur la plateforme du SAMU.

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher regroupant les CH de Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Sancerre et le CH spécialisé en psychiatrie George Sand.

La ville de Bourges au cœur de la France (100 000 habitants), chef-lieu de département, est idéalement située par autoroute et par train : 1h d'Orléans, 2h de Paris et 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : médecine polyvalente et gériatrique

Pôle de rattachement : gériatrie (pôle 9)

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Docteur Gaëlle MALARD, gaelle.malard@ch-bourges.fr, secrétariat 02.48.48.59.48

Composition de l'équipe médicale : 3 praticiens

Nombre de lits : 29 lits (dont 6 lits soins palliatifs)

Nombre de places :

Plateau technique : Filière gériatrique complète

Autres :

4. Présentation du service du CHU de Tours
Nom du service : SSR Gériatrique Ermitage Pôle de rattachement : médecine Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) Dr Véronique DARDAINE-GIRAUD, V.DARDAINEGIRAUD@chu-tours.fr , secrétariat 02 47 47 38 42 Composition de l'équipe médicale 4 PH en SSR gériatrique Nombre de lits : 96 Nombre de places : 96 Plateau technique : celui du CHU Consultation : Oncogériatrie Autres : filière gériatrique complète dont MCO et EMG ((Dr Marc Mennecart, CMRRR (Dr Emilie Beaufiles) et lien étroit avec l'EHPAD de l'Ermitage (Dr Véronique DARDAINE-GIRAUD) sur le même site
5. Missions confiées
Fonctionnement normal du service avec participation sur l'ensemble de la filière gériatrique (consultation mémoire, équipe mobile...)
6. Les compétences à développer
En fonction de l'orientation souhaitée Savoir procéder à une évaluation gériatrique globale et individualisée, à la fois médicale, fonctionnelle, psychologique et sociale Apprentissage du travail en équipe multidisciplinaire Favoriser la conciliation médicamenteuse (iatrogénie) et savoir initier les traitements (binôme médecin –pharmacien), Maîtriser la notion de balance bénéfiques /risques dans la prise en charge des patients âgés Appréhender les liens avec la ville et les structures d'hébergement dans le projet de sortie des patients Comprendre le concept de GHT Savoir développer et renforcer les liens entre les différentes structures de soins de la filière gériatrique et avec les autres services du CHU Apprendre à encadrer les étudiants et internes Participer à la diffusion des bonnes pratiques gériatriques
7.
- Dans l'établissement d'accueil : une astreinte de sécurité de gériatrie - Au CHU de Tours : Gestion du SSR et de l'EHPAD le samedi matin en alternance avec les autres PH
8. Les valences (enseignement/ recherche)
A développer en lien avec le Pr Bertrand Fougère PU-PH de Gériatrie Mise en place d'enseignements à destination des internes de Gériatrie accessibles grâce à la plateforme Skype Veille documentaire hebdomadaire Informations sur les congrès régionaux et nationaux Proposition de participation à la recherche sur le vieillissement dans le cadre d'appels à projet (PHRC,...)
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
10. Logement par l'établissement d'accueil
OUI
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Nomination possible sur poste de praticien- prime d'engagement de carrière hospitalière (PECH) possible
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
oui
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Télé médecine : Téléconférence Conférences hospitalo-universitaires



ASSISTANT PARTAGE **Discipline médicale : MEDECINE D'URGENCE**

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier de Bourges, est un établissement public de santé de construction récente. Il compte 938 lits (dont 586 lits et places de MCO) répartis sur deux sites, avec un plateau technique performant comprenant deux scanners et deux IRM, trois salles de cardiologie interventionnelle, USIC et USINV, un service de réanimation de 12 lits. Une organisation en pôle est en place avec 7 pôles d'activité clinique et médico-technique et 1 pôle management et ressources. L'établissement emploie 2 000 professionnels.

Le CHB réalise 45 500 séjours en hospitalisation MCO et en ambulatoire et 212 668 venues en consultations externes. Il assure la prise en charge de 51 677 passages aux urgences et traite 81 831 dossiers de régulation médicale sur la plateforme du SAMU.

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher regroupant les CH de Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Sancerre et le CH spécialisé en psychiatrie George Sand.

La ville de Bourges au cœur de la France (100 000 habitants), chef-lieu de département, est idéalement située par autoroute et par train : 1h d'Orléans, 2h de Paris et 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Service des Urgences - SAMU - SMUR - CENTRE 15

Pôle de rattachement : Pôle 6 - Urgences - Réanimation - Anesthésie - Bloc opératoire

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) :

Docteur Isabelle MEYER

isabelle.meyer@ch-bourges.fr - 02 48 48 57 87

Composition de l'équipe médicale :

8 praticiens hospitaliers

Service des Urgences :

38 063 passages par an

7 box circuit long

3 box circuit court

2 places SAUV avec échographe

1 MAO + 1 IAO

Jour : 1 MAO

2 seniors en circuit long + interne(s) le cas échéant en renfort + FFI + PAA.

1 Médecin de circuit court

SMUR 1 + SMUR 2 posté aux urgences

Nuit : 2 seniors en circuit long + 1 interne

SMUR 1 + SMUR 2 posté aux urgences en charge du circuit long et court

UHTCD :

13 lits + 4 USC

2 médecins de 8h30 à 18h30 7j/7j

SAMU - SMUR

Régulation : Plateforme commune 15-18 sur site hospitalier

1 régulateur hospitalier H24

1 régulateur libéral 15 bis (semaine 20h-00h, samedi 10h - 18h, dimanche et férié 09h - 13h)

3 ARM Jour - 2 ARM Nuit - 1 coordonnateur ambulancier libéral -

1 coordonnateur des demandes d'ambulances par l'hôpital

SMUR :

1 équipe SMUR PRIMAIRE H24 + 1 interne DES (novembre 2018 - mai 2019)

1 équipe SMUR SECONDAIRE H24

2 AR

2 VL

1 couveuse

1 PSM adulte + 1 PSM pédiatrique

Matériel NRBC avec chaîne de décontamination

CESU :

2 demi-journées de temps médical

3 IDE

Formations proposées :

- AFGSU 1 et 2

- Formation aux S.S.E.

- P.S.C. 1 (s'adresse aux collégiens)

Le planning de formation s'adapte à la demande. Au moins 1 session de formation par semaine.

Sur 2017 ont été dispensées 900 H de formation.

USMP (Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire) : Maison d'Arrêt du Bordiot

Places théoriques 90 hommes + 20 femmes + Places de semi-liberté

5 demi-journées par semaine de présence médicale

2 praticiens titulaires affectés à cette activité

1 IDE (7h-19h en semaine, 8h-12h week-end et férié)

Plateau technique :

2 Scanners - 2 IRM (avec astreinte thrombolyse)

Echographie

Cardiologie interventionnelle - Rythmologie - USIC

Réanimation 12 places - plusieurs USC (41 lits)

Spécialités chirurgicales : ophtalmologie, viscérale, orthopédique, vasculaire et thoracique, ORL, urologique

Bloc opératoire central (9 salles), 1 salle ophtalmologie au CAC Chirurgie Ambulatoire de la Cataracte

Néphrologie et dialyse

Gynécologie et Obstétrique avec maternité (4 salles obstétriques 1 salle de césarienne)

Pédiatrie et Néonatalogie

Laboratoire d'Analyses Biologiques

Laboratoire d'Anatomopathologie

4. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : Département de Médecine d'Urgence (DMU)

Pôle de rattachement : Néphrologie-Réanimation-Urgences (NRU)

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr Saïd LARIBI, 02 47 47 81 09 - s.laribi@chu-tours.fr

Composition de l'équipe médicale : 1 PU-PH, 2 CCA, 31 PH/PHC, 8 assistants

Nombre de lits : UHCD : 18

Nombre de places : 27

Plateau technique : TDM/IRM - Chirurgie - Échographie - coronarographie - Thrombolyse/Thrombectomie

Autres :

5. Missions confiées
EN TRAVAIL POSTE Alternance sur les différentes activités du service : En travail de jour (y compris week-end et férié) : - MAO, - Senior urgentiste - SMUR 1 ou 2 - Régulation (si praticien formé à cette mission) En garde : - Senior urgentiste - SMUR 1 ou 2 - Régulation (si praticien formé à cette mission) - MAO jour : week-end et férié Et ponctuellement HTCD
EN TRAVAIL NON POSTE Le praticien dispose d'un temps de travail hebdomadaire de 3 H à cet effet, complété selon besoin en accord avec le Chef de Service et après signature d'un contrat individuel de travail. - Elaboration ou mise à jour de protocoles - Participation aux réunions institutionnelles, réunion de service et pôle - R.M.M. - C.R.E.X. - Enseignement Infirmier I.F.S.I. - Présentation de dossiers ou d'un sujet aux R.M.C.C.(Rencontres Médico-Chirurgicales du Cher, Mensuelles) - Participation aux exercices de préparation aux S.S.E. - Formations de personnels paramédicaux et médicaux (internes) - Formation personnelle intra ou extra-établissement (C.E.S.U. - N.R.B.C.E. - Congrès - DU - DIU etc...) - E.P.P. - Contribution à des travaux de recherche - Publications
6. Les compétences à développer
Possibilité de devenir référent SAUV, Polytraumatisés.... En fonction de l'orientation professionnelle souhaitée Autonomie dans la prise en charge des Urgences / Leadership dans la coordination de l'équipe
7. L'organisation de la permanence des soins
- Dans l'établissement d'accueil : deux gardes senior aux urgences une garde senior à la régulation une garde senior de SMUR 1 une astreinte opérationnelle de SMUR 2
8. Les valences (enseignement/ recherche)
Encadrement des internes et des externes au lit du malade - séances de bibliographie
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
- Régulation : logiciel SAMU SCRIPT - Service des Urgences : logiciel URQUAL interfacé avec CROSSWAY pour les prescriptions, CARESTREAM en radiologie, Protocole d'établissement et médicaux sur intranet. Dictée numérique pour courrier de sortie.
10. Logement par l'établissement d'accueil
OUI
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Nomination possible sur poste de praticien- prime d'engagement de carrière hospitalière (PECH) possible
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
oui
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Conférences hospitalo-universitaires Distance géographique importante - Bon relationnel entre les chefs de service des urgences de la région.